

L'érosion des tonnages de poissons frais débarqués dans le Finistère se poursuit et une nouvelle réduction de la flottille paraît inéluctable. Devant les profondes mutations qui affectent la filière pêche, les réflexions collectives se multiplient, en quête de pistes d'avenir.



Ports de pêche

Les ports de pêche départementaux occupent toujours une place de choix au niveau national. 787 navires y sont immatriculés et un marin pêcheur français sur six est finistérien. En 2005, les ventes réalisées par les neuf criées représentent 28,5 % des tonnages et 25,7 % des valeurs françaises (cf. tableau 1). Quatre ports figurent parmi les six premiers nationaux : Le Guilvinec, Saint-Guénolé-Penmarc'h, Concarneau et Loctudy.

2005, repli en Cornouaille

Avec plus de 56 000 tonnes de poissons vendues et un chiffre d'affaires de 173 millions d'euros (cf. tableau 2), l'activité de "Cornouaille port de pêche" subit un repli en 2005. Seul le prix moyen présente une évolution favorable. Audierne enregistre une belle progression de l'activité. Première espèce en valeur, le bar de ligne a bénéficié de cours soutenus toute la saison. Pour Concarneau, le bilan annuel se solde par une érosion des tonnages, essentiellement imputable au chalutage hauturier. La flottille

a enregistré d'importants mouvements, parmi lesquels le renforcement de la SAPC avec cinq unités rachetées à la société guilviniste Charly Guennec et le départ des six chalutiers de l'ex-armement Nicot, intégrés dans l'entreprise lorientaise Scapêche (Intermarché). Ces bateaux continuent néanmoins à débarquer une part de leur production dans le port concarnois. A Douarnenez, l'année se caractérise par une légère diminution des apports sous criée et une baisse sensible des valeurs, liée à la contraction du cours moyen de la sardine. Pour la première fois depuis 1995, le port du Guilvinec annonce un bilan à la baisse en valeur. Le tonnage n'avait quant à lui pas connu de repli depuis 1999. La perte des apports s'explique principalement par la sortie de flotte et le départ de plusieurs navires (vente, changement de port). Lesconil laisse apparaître une stabilité des débarquements tandis que la production du port de Loctudy diminue en tonnage et valeur. Enfin Saint-Guénolé-Penmarc'h enregistre une légère hausse des quantités débarquées, mais un recul des valeurs. Le

moratoire sur la pêche à l'anchois, décidé par Bruxelles à partir de juillet, a pesé sur le chiffre d'affaires de la criée.

Criées dynamiques au Nord

En nette progression, la criée de Roscoff enregistre une croissance du tonnage et de la valeur débarquée ; la flotte s'est enrichie de cinq bateaux. Dernière criée de France à fonctionner à la voix, Roscoff est passée au tout informatique le 5 octobre 2005, avec en prime l'achat à distance via Internet, qui a dopé les ventes et les cours. A Brest, la criée monte aussi en puissance.

La flotte thonière se renouvelle

Concarneau est le seul port français et le premier d'Europe pour la pêche au thon tropical. 24 thoniers senneurs congélateurs y sont immatriculés. En 2005, ils ont pêché 150 000 tonnes de listao et d'albacore dans les océans Atlantique et Indien, soit près de 10 000 tonnes de moins que l'année précédente. Ce recul s'explique en grande partie par la réduction de la flottille (24 thoniers en 2005, 27 en 2004). En revanche, le chiffre d'affaires en hausse de 8 % atteste de la bonne santé économique du secteur. Par ailleurs, le renouvellement de la flotte est engagé : la Cobrecaf (Compagnie bretonne de cargos frigorifiques) a commandé trois thoniers senneurs aux Chantiers Piriou. Le premier, *Le Glénan*, a gagné ses lieux de pêche au début de l'année 2006.

Flottes et débarquements en baisse

La politique française des pêches maritimes s'inscrit dans le cadre européen de la Politique commune de pêches. Dès 1983, la Communauté européenne a adopté des mesures visant à adapter les capacités de pêche aux ressources halieutiques disponibles. Des Totaux admissibles de captures (TAC) ont été fixés ainsi que des quotas. En complément, des plans de reconstitution et de restauration de certaines espèces (cabillaud par exemple) ont été définis, impliquant une réduction de l'effort de pêche calculé en nombre de jours et l'obligation pour les navires concernés de rester à quai. La mise en œuvre de Programmes d'orientation pluriannuels (Pop) s'est quant à elle traduite par des sorties de flotte. La suppression des aides à la construction de navires fin 2004 a rendu plus difficile le renouvellement d'une flotte déjà vieille : 39 % des bateaux finistériens ont aujourd'hui plus de 25 ans. Conséquence des plans de casse, des départs à la retraite, du vieillissement des bateaux, d'un accès de plus en plus restrictif à la ressource... le Finistère a perdu en

Tableau 1 – Pêche maritime au 31 décembre 2005.

	Finistère	Bretagne	France	Finistère/France en 2005	Finistère/France en 1996
Flottille de pêche (nombre de navires)	787	1 526	5 364	14,7 %	16,1 %
Nombre de marins	3 263	6 098	20 470	15,9 %	19,5 %
Valeur totale des apports sous criée (en milliers d'€)	194 064	326 254	681 064	28,5 %	34,8 %
Apports sous criée (en tonnes)	61 618	112 854	239 980	25,7 %	31,7 %

Source : DDAM.

► Tableau 2 – Evolution de l'activité des criées du Finistère de 1996 à 2005.

	Tonnages 1996	Tonnages 2005	Variations 1996/2005		
			Tonnages	Valeurs	Prix moyens
Roscoff	2 336	3 701*	+ 58,4 %	+ 138,0 %	+ 55,6 %
Brest	872	1 634	+ 87,4 %	+ 143,6 %	+ 29,9 %
Cornouaille Port de pêche	77 755	56 444	- 27,4 %	- 3,8 %	+ 32,9 %
• Audierne	1 294	1 063	- 17,9 %	+ 14,5 %	+ 34,6 %
• Concarneau	28 694	11 975	- 58,3 %	- 34,1 %	+ 58,1 %
• Douarnenez	7 930	3 765	- 52,5 %	- 85,5 %	- 69,5 %
• Le Guilvinec	15 307	18 825	+ 23,0 %	+ 61,0 %	+ 27,8 %
• Lesconil	1 371	611	- 55,4 %	- 36,2 %	+ 9,7 %
• Loctudy	11 230	6 885	- 38,7 %	- 10,3 %	+ 46,8 %
• Saint-Guénolé-Penmarch	11 929	13 320	+ 11,7 %	+ 10,7 %	- 0,4 %
Finistère	80 963	61 779	- 23,7 %	+ 2,9 %	+ 34,0 %

Source : DDAM * Source : CCI de Morlaix.

► Tableau 3 – Résultats de la flotte thonière tropicale (navires sous pavillon français).

	1996	2004	2005	Variations 1996/2005
Tonnages	137 749	160 630	150 375	+ 9,2 %
Valeur (milliers d'€)	103 036	117 976	126 887	+ 23,1 %
Prix moyen (€/kg)	0,75	0,75	0,84	+ 12,0 %

Source : DDAM.

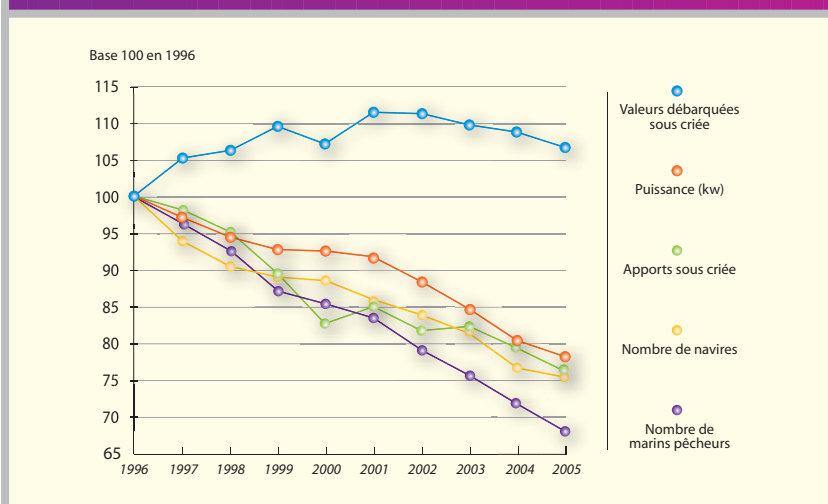
dix ans 253 navires et 1 546 marins-pêcheurs. Les apports sous criées ont chuté de 23,7 % (cf. tableau 2). La hausse des prix moyens a néanmoins permis la stabilité des valeurs débarquées (+ 2,9 %). Même si la filière pêche française a subi globalement les mêmes évolutions, le poids du Finistère est moindre en 2005 qu'en 1996.

Aujourd'hui, déjà affectés par de profondes mutations, les professionnels sont confrontés à la hausse durable du prix des carburants. La viabilité financière de certaines entreprises est

menacée. Pour les chalutiers, la dépendance énergétique est telle que la part du gazole dans leurs charges peut atteindre plus de 20 %. Pour les fileyeurs ou caseyeurs, l'impact est nettement moindre¹.

Enfin, le secteur souffre d'un déficit d'image. Difficultés de recrutement et manque de candidats à l'installation en résultent. La problématique de la transmission des navires va s'accroître. Dans les cinq prochaines années, plus de 20 % des patrons pêcheurs finistériens partiront à la retraite.

► Graphique 1 - Activité des criées, flotte et effectifs de la pêche finistérienne.



Source : DDAM.

L'avenir de la pêche en jeu

Compte tenu du vieillissement de la flottille et de la pyramide des âges des dirigeants, le nombre de navires va diminuer dans le département. Cette tendance sera confortée par la restructuration de la flotte annoncée par la Commission européenne en mars 2006, intégrant la modernisation des bateaux viables et un nouveau plan de sortie de flotte. Devant tant de difficultés structurelles, les réflexions collectives engagées sur l'avenir se multiplient, illustrant l'intérêt porté au secteur. Parmi elles, la préparation d'un Livret vert par la Commission européenne, la rédaction d'un Plan d'avenir pour la Pêche au niveau national, le lancement des Assises de la pêche et de l'Aquaculture par le Conseil régional de Bretagne, la réalisation d'une étude par le Conseil général du Finistère sur la représentation institutionnelle de la filière... En Cornouaille, face à la diminution significative et durable des recettes, imputable au recul des débarquements, la CCI, gestionnaire des sept ports de pêche, souhaite explorer, avec le président du Conseil général et les services de l'Etat, l'idée d'une concession unique.

Mobilisation professionnelle

Dans l'attente des nouvelles mesures du Plan d'avenir pour la pêche qui doivent être annoncées en juin, les professionnels se mobilisent pour trouver des solutions. La réduction de la facture énergétique par le développement de technologies nouvelles (moteurs hybrides, piles à combustible, bio-carburants, nouveaux outils de pêche plus sélectifs et économes...) est une des pistes d'exploration. La labellisation des produits en est une seconde. Après un Label Rouge pour la sardine, l'appellation "bar de ligne de la Pointe de Bretagne", c'est la langoustine vivante qui s'est dotée d'une marque commerciale, "La belle de Bretagne". Les chalutiers-langoustiniers se sont ainsi engagés à vendre des produits de taille supérieure aux normes communautaires. Parallèlement, ils se sont équipés de chaluts sélectifs pour épargner les poissons juvéniles dans les zones à merlu. L'objectif est double : répondre aux attentes des consommateurs en quête de qualité et promouvoir une pêche durable et responsable, respectueuse de l'environnement et des ressources.

Gageons enfin que l'avenir passera aussi par de nouveaux aménagements dans les espaces portuaires pour permettre une cohabitation et diversification des activités : pêche, réparation et construction navale, commerce, plaisance dont la demande est forte ■

1- D'après l'Observatoire économique régional des pêches de Bretagne.